La Coordination Nationale de l'Education du 17/02 : un résultat plutôt positif pour un outil très limité

La troisième Coordination Nationale de l'Education a eu lieu à Paris le 17/02 (1). Elle a permit à des personnes représentants des mobilisations de l'enseignement supérieur et secondaire contre la sélection, la réforme du bac et du lycée de se réunir. Nous amenant à partager nos expériences de luttes et à élaborer une politique commune. En grande partie trusté par les directions syndicales, son organisation a été complètement anti-démocratique, mais, du fait d'un rapport de force interne l'appel qui en est sortie a été plutôt bon.

Une rencontre militante donnant un aperçus relatif de la mobilisation

La première partie de cette coordination s'est centrée sur des comptes rendus des mobilisations en court. Bien que très parisien avec des villes plus ou moins mobilisé.e.s manquant (Nantes, Caen, Grenoble…) cet échange a permis de donner un aperçus forcément tronqué d'une mobilisation minoritaire mais en développement.

Des interventions de convergences ont d'abord eu lieu. Avec dans un premier temps des camarades migrant.e.s occupant Paris 8 rappelant le traitement dégueulasse du gouvernement les concernant et revendiquant une convergence nécessaire. En appelant notamment à rejoindre leurs dates de mobilisations et à publier un communiqué de soutien (ce qui malheureusement n'a pas été fait). Puis une camarade du CHU Toulousain en lutte est aussi intervenue. Expliquant qu'une coordination nationale des hôpitaux venait d'avoir lieu à Rennes, que le 13 Mars une autre aurait lieu à Toulouse et rappelant la date du 15 Mars comme une date déjà appelé dans les ehpad et le 22 comme une date de mobilisation et de grève à construire ensemble.

Puis des interventions sur les luttes contre la sélection dans l'ESR se sont enchaînées. D'abord une mandatée de Paul Valéry à Montpelier, qui a connu un développement fracassant de sa mobilisation locale la semaine dernière. Puisque le blocage de la fac voté à 50 a par la suite ramené autour de 1000 personnes en AG étudiant.e.s personnel.le.s revotant largement la continuité du blocage, et proposant un très bon mandat pour la CNE (comme on verra plus bas). Puis une de l'autre fac la plus

mobilisée nationalement le Mirail (dont nous avons déjà décrit la situation récente ici : https://tendanceclaire.org/article.php?id=1333). D'autres facs avec des Ags à plusieurs centaines avaient aussi des délégués. C'était le cas pour Tours (2 AGs à 200). Rennes 2 avec une fac largement bloquée et des Ags globalement descendantes (250 au début 150 à la dernière) avant celle du 19/02 bien plus importante. Paris 1 Paris 10 et Paris 8 avec des Ags à plusieurs centaines (avec la spécificité sur Paris 8 de la lutte convergente avec les migrant.e.s et sur Paris 10 avec un début de coordination sur la ville de Nanterre). Et beaucoup de facs variant entre comité de mobilisation et AG à moins de 100 (Le Mans, Strasbourg, Paris 3, Paris 5, Paris 4, Paris Dauphine, Aix Marseille, Dijon, St Quentin en Yvelines, Paris 13…).

Au niveau des lycées, ceux présents étaient logiquement uniquement centrés sur la région parisienne, et ne représentaient donc pas la réalité de la mobilisation. Une intervention a notamment expliqué qu'une coordination Lycéenne parisienne s'était réunie à 2 reprises, structurant d'abord des représentant.e.s de 15 puis 27 lycées. Ces représentant.e.s étant elleux même globalement issu.e.s de groupes minoritaires. Un autre camarade est venue raconter l'AG du 6 février ayant réunis des représentant.e.s, notamment non jeunes, de 20 lycées du 92, 8 du 94, quelques lycées du 77 et de Paris intramuros. Cette AG ayant notamment appelé à se mobiliser les 14 et 15 février et à empêcher administrativement la sélection de s'appliquer. D'autres interventions de lycées mobilisés ont aussi eu lieu (Pablo Picasso et George Brassens du 94, Ivry…)

Après ces premiers échanges et même en partie avant, la CNE a montré nombre de soucis notamment dans son fonctionnement.

Un outil limité et problématique notamment démocratiquement…

Comme dit plus haut cette CNE a été trusté par les bureaucraties syndicales. Cela s'est retrouvé à la tribune uniquement issue des syndicats et n'étant en rien contrôlé par la réalité de la mobilisation (AGs…). Le contrôle de cet espace de pouvoir a de lui même engendré de nombreux problèmes. D'abord, avant la CNE, l'inter-fédérale s'était d'ores et déjà réunit écrivant un appel, lut au début de la coordination et clairement là pour orienter et contrôler les débats. Et puis des irrégularités dans le comptage des votes ont eu lieu. Notamment dès la proposition d'ordre du jour, que l'intersyndicale avait calibré, via une division en commission, pour qu'il y ait un minimum d'échange en plénier et d'influence sur des votes censés être simplement présentés par des secrétaires de commission, si possible liés aux directions. Un camarade ayant proposé en contradictoire un point général en plénier sur les perspectives un vote a eu lieu, et les directions se sont débrouillés pour qu'il soit en leur faveur (en faussant le comptage des votes). Par ailleurs les camarades de Montpelier avait un très bon mandat. Issue de leur AG, il allait notamment dans le sens d'une pression sur les directions syndicales pour qu'elle cesse tout « dialogue social » avec le gouvernement (« dialogue » qui ne fait que renforcer la légitimité des contres réformes) et que nos revendications embrassent plus clairement la lutte contre les attaques contre le statut de fonctionnaires. Et bien fort logiquement la tribune les a empêché de le défendre

pleinement, et il n'a même pas pu être exposé. Et puis aucune autre date de CNE n'a été voté, laissant le soin aux directions syndicales de prendre la décision ou non de convoquer de nouveau cet outil.

L'autre point très problématique de la structuration de cette CNE a été liée à la réalité de ses membres qui ne devaient en rien être mandaté.e. Et si mandat il y avait rien n'était censé différencier en rien les représentant.e.s d'AG à 50 des représentant.e.s d'AG à 1000 (position défendu mordicus par la majo de l'UNEF). Résultat alors que l'AG du Mirail, d'environ un millier était représentée par 4 personnes, celle de Montpelier par 2, la tendance majoritaire de l'UNEF a blindé la salle avec plus d'une soixantaine de militant.e.s soit mandaté.e.s par des Ags fantôme ou très peu importantes, soit simplement non-mandaté.e.s. De Toulouse par exemple, entre 3 et 4 militant.e.s de l'UNEF étaient monté.e.s sans aucun mandat, représentant ainsi dans les votes une force équivalente voire plus importante que les mandaté.e.s légitime de l'AG… Résultat les votes étaient largement contrôlés d'avance et quand les camarades de Montpelier ont porté que les votant.e.s soient mandaté.e.s. Vote qui devait se suivre d'une proposition de mandat globalement proportionnel à la taille des Ags. Illes ont malheureusement été écrasé.e.s. Idem quand nous avons porté la proposition venue de notre AG Miraillaise de faire la prochaine CNE à Toulouse. L'enjeu était notamment que celle-ci soit plus directement contrôlé par l'auto-organisation et donc plus démocratique, et les bureaucraties l'ont bien compris.

Mais malgré tous ces problèmes, du fait notamment d'un rapport de force interne dut à la venue importante de camarades d'autres courants que la direction de l'UNEF (NPA Jeune, certains courants anar…), certaines petite victoire ont put avoir lieu.

… mais avec certains intérêts, se retrouvant dans un appel final plutôt bon

L'appel qui est sorti notamment est globalement positif. Et ceux malgré tout un tas de magouilles antidémocratiques. Par exemple alors qu'il a été voté majoritairement que serai ajouté un amendement disant que les lois vidal et le projet de réforme du bac n'était ni amendable ni négociable (dans l'idée de pousser les directions syndicales à cesser le « dialogue social ») cette mention ne figure pas dans l'appel. L'amendement en signe de légère convergence avec les éxilé.e.s : « (avec ou sans papiers) » a par contre été ajouté. Et puis, victoire assez importante, alors que les directions ne voulaient pas appelé à la grève le 15 Mars (dates où l'ensemble de l'enseignement est sortie de vacances) la pression a permis que la CNE se positionne pour.

Voilà donc l'appel :

Appel de la Coordination nationale de l'éducation du 17 février 2018

samedi 17 février 2018

La Coordination Nationale de l'Éducation, réunie le 17 février 2018 à Paris, exige l'abandon de la loi O.R.E., de la plateforme Parcoursup et de la réforme du baccalauréat, qui font système pour accélérer la mise en concurrence des lycéen.ne.s, des étudiant.e.s (avec ou sans papiers) et des établissements.
Au lieu d'ouvrir des places à l'université, le gouvernement fait le choix d'une sélection encore plus opaque et injuste qu'APB et ouvre la voie vers des lycées et des universités à deux vitesses. Parcoursup et ses prérequis interdisent le droit à l'erreur dans l'orientation des étudiant.e.s et préparent l'augmentation massive des droits d'inscription.

La CNE appelle à :
- organiser des actions ponctuelles locales le 22 février ;
- organiser des assemblées générales ;
- participer aux manifestations et à la grève les 15 et 22 mars ;
- faire obstruction aux réformes par tous les moyens légaux possibles :
- dans les lycées : ne pas remplir les notes et appréciations dans Parcoursup ou mettre « Très favorable » à tout le monde ;
- dans les universités : ne pas trier les étudiants ; ne pas remonter les prérequis.

Protégeons l'éducation publique gratuite pour toutes et tous de la Maternelle à l'Université !

Sur le fond en plus du problème cité plus haut il y a eu plusieurs autres soucis. D'abord aucune revendications dans cet appel contre la réforme du statut de fonctionnaire proposé par Darmanin. Alors qu'elle fait clairement système avec les attaques sur la sélection. Privatiser l'enseignement et casser cet acquis important de notre classe d'avoir un salaire et un emploi à vie vont vers un même objectif, hausser le taux de profit des patrons ! Par ailleurs aucune perspective n'est donné après le 22 Mars. Ce n'est pas par des journées sautes moutons aussi convergentes soient-elle que nous feront reculer le gouvernement, cet appel tout comme ceux sortant des organes d'auto-organisation devrait mettre en perspective la mise en place d'un grève reconductible interprofessionnelle après cette date et travailler concrètement à sa mise en œuvre et ce dans l'objectif d'une grève générale reconductible.

Continuer à utiliser cet outil tout en structurant l'auto-organisation étudiante et lycéenne pour rapidement le transformer

Malgré ses tares la Coordination Nationale de l'Education a au moins deux intérêts. Elle réunit des lycéen.ne.s des étudiant-e-s et des travailleur.se.s du secondaires et du supérieur. Et puis c'est un outil qui permet d'être en lien direct avec les directions syndicales de l'enseignement et donc plus facilement les influencer et les interpeler. Nous ne devons donc pas l'abandonner et nous devons participer à ses prochaines réunions (si elles se tiennent ce qui n'est malheureusement pas sûr).

Mais cet outil ne se suffit pas à lui même, parallèlement nous devons structurer des

organes nationaux démocratique et directement issues de l'auto-organisation, pour déterminer un calendrier propre mais aussi pour avoir un plus gros poids dans cette CNE. Dans l'objectif de la démocratiser et de dominer le plus possible les directions syndicales. Dans ce sens à la rentrée si la mobilisation continue il sera centrale d'appeler à des Coordination Nationale Etudiant-e-s véritablement démocratique sur les facs les plus mobilisés mais aussi à des Coordinations Nationale Lycéennes. Et puis la construction de l'auto-organisation à l'échelle locale (ags, coordination locale...) ou plus large géographiquement reste la tâche centrale.

Notes :

1/J'ai eu l'occasion de me rendre à la coordination, mandaté.e par la mobilisation de l'université du Mirail. Cet article ne retrace pas le rendu de mon mandat mais bien mon avis sur le déroulement de cette CNE.

Thomas Lerouge, le 20 février 2018